

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial	: Acetone, Borvida B™ Acetone
Numéro d'Enregistrement REACH	: 01-2119471330-49-0006, 01-2119471330-49-XXXX
Nom de la substance	: Acétone
No.-Index	: 606-001-00-8
No.-CE	: 200-662-2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Fabrication, Formulation, Utilisation dans des laboratoires, Utilisation en tant qu'intermédiaire, Utilisation dans les revêtements, Utilisation dans les liants et agents de libération, Utilisation dans la production et la transformation du caoutchouc, Utilisation dans la transformation des polymères, Utilisation dans la production de polymères, Utilisation dans les agents de nettoyage, Opérations de forage et de production en champ pétrolier (notamment boues de forage et récurage du puits), dans des systèmes clos ou confinés, y compris les expositions secondaires au cours des transferts de matériaux, activités sur site et opérations de maintenance associées., Utilisation dans les agents gonflants, Utilisation dans les produits chimiques en exploitation minière, Utilisation dans les produits agrochimiques, Utilisation dans les fluides de dégivrage et les fluides antigel, Utilisation dans les explosifs, Revêtements et peintures, solvants, diluants, Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler, Fluides de transfert de chaleur, Cosmétiques, produits de soins personnels, Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage, Produits lustrant et mélanges de cires

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : Borealis Polymers Oy
P.O.Box 330, FI-06101 Porvoo, Finlande
Téléphone: +358 9 394900

Fournisseur : Borealis AG
Trabrennstrasse 6-8, 1020 Vienne, L'Autriche
Téléphone: +43 1 22400 0

Borvida B est une marque de Borealis group.

Borealis AG | Trabrennstrasse 6-8 | 1020 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Adresse électronique : sds@borealisgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+44 (0) 1235 239 670 (NCEC Carechem 24)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 2 H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022



Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom de la substance	:	Acétone
No.-Index	:	606-001-00-8
No.-CE	:	200-662-2

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Concentration (% w/w)	Facteur M, SCL, ATE
acétone	67-64-1 200-662-2	> 99	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

- : Amener la victime à l'air libre.
- Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.
- En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

En cas d'inhalation

- : Eloigner du lieu d'exposition.
- Se tenir chaudement, se réposer dans l'air frais.
- Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire.
- Demander immédiatement conseil à un médecin.

En cas de contact avec la peau

- : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
- Appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux

- : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 10 minutes.
- Demander immédiatement conseil à un médecin.

En cas d'ingestion

- : Demander immédiatement conseil à un médecin.
- Ne PAS faire vomir.
- Rincer la bouche et avaler du "carbo absorbens".

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

- : Contact avec la peau et les yeux:
picotement

L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants:
Irritation respiratoire

L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants:
Gêne gastro-intestinale

Contact avec la peau:
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Risques	: Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau.
---------	--

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	: Les symptômes d'empoisonnement peuvent n'apparaître qu'au bout de plusieurs heures. Placer sous contrôle médical pendant au moins 48 heures. Respiration artificielle et/ou oxygène peuvent être nécessaires. Risque d'œdème pulmonaire retardé.
------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse résistant à l'alcool Poudre sèche Brouillard d'eau Dioxyde de carbone (CO2)
--------------------------------	---

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: La combustion incomplète peut produire: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2) Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
--	---

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection. Combinaison complète de protection contre les produits chimiques Vêtements de protection ignifugés
Information supplémentaire	: Enlever toute source d'ignition. Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.
Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Essayer d'arrêter la fuite sans mettre en danger le personnel.

Ne pas décharger dans l'environnement.

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Prendre garde à la risque d'explosion.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Méthodes de nettoyage - déversement important

Endiguer.

Les déversements importants devraient être récupérés mécaniquement (par pompage) pour être éliminés.

Méthodes de nettoyage - déversement mineur

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).

Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

Attention au retour de flamme.

Le produit s'évapore facilement.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Assurer une ventilation adéquate.
Équiper d'une ventilation qui aspire au niveau du sol.
Remplissage et manipulation du produit seulement en circuit fermé.
Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas inhaller les vapeurs/poussières.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Défense de fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

: Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver dans un endroit sec. Protéger du rayonnement solaire. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Localiser le stockage en vrac extérieur.

Précautions pour le stockage en commun

: Tenir écarté des matériaux incompatibles.
Voir chapitre 10.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Solvant

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
acétone	67-64-1	TWA	500 ppm 1 210 mg/m ³	2000/39/EC
Information supplémentaire	Indicatif			
		VME	500 ppm 1 210 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	1 000 ppm 2 420 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites réglementaires contraignantes			

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
acétone	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	2420 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1210 mg/m ³
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	186 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	200 mg/m ³
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	62 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	62 mg/kg p.c./jour

Concentration prédictive sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
acétone	Eau douce	10,6 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	21 mg/l
	Eau de mer	1,06 mg/l
	Sédiment d'eau douce	30,4 mg/kg
	Sédiment marin	3,04 mg/kg
	Sol	29,5 mg/kg
	Installation de traitement des eaux résiduaires	100 mg/l
	Eau douce	10,6 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	21 mg/l
	Eau de mer	1,06 mg/l
	Sédiment d'eau douce	30,4 mg/kg
	Sédiment marin	3,04 mg/kg
	Sol	29,5 mg/kg
	Installation de traitement des eaux résiduaires	100 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant.
Veiller à une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains
Matériel : caoutchouc butyle
Délai de rupture : > 240 min

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Épaisseur du gant : 0,5 mm

Remarques : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.

Protection de la peau et du corps : Utilisez des vêtements de protection résistants aux solvants. Vêtements de protection ignifugés Chaussures de sécurité selon la Norme Européenne EN 345-347.

Protection respiratoire : Porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est identifiée pour certains scénarios contribuants.

Filtre de type : Type protégeant des gaz organiques et des vapeurs à bas point d'ébullition (AX)

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Essayer d'arrêter la fuite sans mettre en danger le personnel. Ne pas décharger dans l'environnement. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Prendre garde à la risque d'explosion.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : liquide

Couleur : incolore

Odeur : douce, aromatique

Seuil olfactif : 19,8 ppm

Point de fusion : -94,7 °C

Point d'ébullition : 56 °C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Inflammabilité : Facilement inflammable.

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : 14,3 % (v)

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : 2,5 % (v)

Point d'éclair : -17 °C

Température d'auto-inflammabilité : 465 °C

Température de décomposition : donnée non disponible

pH : 7
Concentration: 10 g/l

Viscosité
Viscosité, dynamique : 0,32 mPa.s (20 °C)

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : complètement soluble

Solubilité dans d'autres solvants : miscible avec la plupart des solvants organiques (20 °C)
Solvant: Solubilité dans les graisses

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,24

Pression de vapeur : 240 hPa (20 °C)
800 hPa (50 °C)

Densité relative : 0,79 (20 °C)

Densité : 0,79 g/cm3

Densité de vapeur relative : 2,1 (20 °C)

|| Taille des particules : Non applicable, (liquide)

Caractéristiques de la particule

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

|| Répartition de la taille des particules : Non applicable, (liquide)

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

Taux d'évaporation : 2,0
(éther = 1)

Poids moléculaire : 58,08 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Réagit avec les substances suivantes:
Bases

10.2 Stabilité chimique

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.
Attention au retour de flamme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Exposition à la lumière.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Peut attaquer divers plastiques, caoutchoucs et revêtements.
Conserver à l'écart des:
Bases
Oxydants
Amines

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO2)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

acétone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 5 800 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, femelle): 76 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Cochon d'Inde, mâle): > 7 426 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Composants:

acétone:

Espèce : Cochon d'Inde

Remarques : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

acétone:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Remarques : irritation légère

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

acétone:

Type de Test	:	Test de Maximalisation
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Remarques	:	Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

acétone:

Génotoxicité in vitro	:	Type de Test: Test de mutation du gène Méthode: OCDE ligne directrice 471 Résultat: négatif
	:	Type de Test: Étude in vitro de mutations géniques sur cellules de mammifères Méthode: OCDE Ligne directrice 476 Résultat: négatif
	:	Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro Méthode: OCDE ligne directrice 473 Résultat: négatif
Génotoxicité in vivo	:	Type de Test: test in vivo Espèce: Souris Voie d'application: Oral(e) Résultat: négatif

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

acétone:

Espèce	:	Souris, femelle
Voie d'application	:	Dermale
Durée d'exposition	:	1 yr
Remarques	:	négatif

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

acétone:

Effets sur la fertilité : Remarques: étude scientifiquement injustifiée
Incidences sur le développement du fœtus : Voie d'application: Inhalation
Toxicité maternelle générale: NOAEC: 5 300 mg/m³

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité à dose répétée

Composants:

acétone:

Espèce : Rat, mâle
NOAEL : 900 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 jr
Méthode : OCDE ligne directrice 408

Espèce : Rat, mâle
Voie d'application : Inhalation
Durée d'exposition : 40 jr

Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Peuvent être absorbés par inhalation et à travers la peau.
Les effets dûs à l'ingestion peuvent inclure:
Troubles digestifs

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Composants:

acétone:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 5 540 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Remarques: Eau douce

CL50 (ablette (Alburnus alburnus)): 11 000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Remarques: Eau de mer

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 8 800 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Remarques: Eau douce

CL50 (Artemia salina): 2 100 mg/l
Durée d'exposition: 24 h
Type de Test: Essai en statique
Remarques: Eau de mer

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Microcystis aeruginosa): 530 mg/l
Durée d'exposition: 8 jr
Type de Test: Essai en statique
Remarques: Eau douce

NOEC (Prorocentrum minimum): 430 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Eau de mer

Toxicité pour les microorganismes : EC12 (Bactérie): 1 000 mg/l
Durée d'exposition: 30 min
Type de Test: Inhibition de la respiration de boues activées

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Toxicité pour les poissons
(Toxicité chronique)

: Remarques: étude scientifiquement injustifiée

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques (Toxicité
chronique)

: NOEC: 2 212 mg/l
Durée d'exposition: 28 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en dynamique
Remarques: Eau douce

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Stabilité dans l'eau

: Hydrolyse: (0 %)

Photodégradation

: Type de Test: Air
Demi-vie (photolyse directe): 10 jr

Composants:

acétone:

Biodégradabilité

: Biodégradation: 91 %
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B
Remarques: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 84 %
Lié à: Demande théorique en oxygène

Type de Test: boue activée
Biodégradation: 100 %

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation

: Facteur de bioconcentration (FBC): 3
Méthode: calculé
Remarques: Bioaccumulation inattendue: Coefficient de partage (n-octanol/eau) log Kow < 3.

Composants:

acétone:

Coefficient de partage: n-
octanol/eau

: log Pow: -0,24

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Mobilité

: Remarques: Sol, Mobilité élevé

Remarques: Eau:, Le produit s'évapore facilement.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire

: Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

: Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Ne pas éliminer avec les déchets ménagers.
Liste des codes déchets/désignations des déchets conformément à CED:
07 01 04* (autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques)

Emballages contaminés

: Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR : UN 1090
RID : UN 1090
IMDG : UN 1090

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : ACÉTONE
RID : ACÉTONE
IMDG : ACETONE

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 3
RID : 3
IMDG : 3

14.4 Groupe d'emballage

ADR
Groupe d'emballage : II
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 33
Étiquettes : 3
Code de restriction en tunnels : (D/E)

RID
Groupe d'emballage : II
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 33
Étiquettes : 3

IMDG
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-D

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR
Dangereux pour l'environnement : non

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

RID

Dangereux pour : non
l'environnement

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Renseignement spécial n'est pas nécessaire.

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Type de bateau : N/A
Catégorie de pollution : Z

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

: Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 40, 3

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Ce produit est régi par le règlement (UE) 2019/1148: il convient de signaler toute transaction suspecte, ainsi que les disparitions et les vols importants, au point de contact national compétent. Veuillez consulter le lien suivant: https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/crisis-and-terrorism/explosives/explosivesprecursors/docs/list_of_competentAuthorities_and_national_contact_points_en.pdf, Utilisation industrielle

acétone (ANNEXE II)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

P5a/b/c

LIQUIDES INFLAMMABLES

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Texte complet pour autres abréviations

2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)

2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures

FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

FR VLE / VLCT (VLE) : Valeurs limites d'exposition à court terme

Information supplémentaire

Autres informations : Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Editeur : Borealis, Group Product Stewardship / Mikaela Eriksson.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : International Chemical Safety Card, Acetone, April 1994 (<http://www.inchem.org/documents/icsc/icsc/eics0087.htm>) Environment Guide 71; Environmental properties of chemicals, Finnish Environment Institute, Helsinki 2000 REACH Registration Dossier Acetone. P&D-REACH Consortium, 2022

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Clause de non-responsabilité

Selon les données dont nous disposons, l'information contenue dans le présent document est exacte et fiable en date de sa publication; toutefois, nous ne prenons aucune responsabilité vis-à-vis de l'exactitude et de la complétude de ces informations.

Borealis n'assume aucune obligation de garantie en dehors de la description contenue dans le présent document. Aucune partie de ce document ne peut être considérée comme une garantie que le produit est propre à la vente ou à l'utilisation pour un objectif précis.

Le contrôle et les tests de nos produits restent à la responsabilité du client, afin de déterminer si les produits sont utilisables par le client pour un objectif souhaité. Le client est responsable d'utiliser, de traiter et de manipuler nos produits d'une manière appropriée, sûre et légale.

Nous ne prenons aucune responsabilité pour l'utilisation des produits Borealis avec d'autres matériaux. Les informations présentées dans le présent document s'appliquent à nos produits uniquement dans les cas où ceux-ci ne sont utilisés avec aucun autre matériau tiers.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Annexe: Scénarios d'exposition

Table des Matières

Utilisations identifiées:

Utilisation: Fabrication de la substance, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC1: Fabrication de la substance

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-1_Manufacture.pdf

Utilisation: Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges, Formulation ou reconditionnement

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Catégorie de produit chimique	: PC0: Divers PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC3: Produits d'assainissement de l'air

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

PC4: Produits antigel et de dégivrage
PC8: Produits biocides
PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants
PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler
PC9c: Peintures au doigt
PC12: Engrais
PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques
PC21: Substances chimiques de laboratoire
PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
PC27: Produits phytopharmaceutiques
PC29: Produits pharmaceutiques
PC30: Produits photochimiques
PC31: Produits lustrant et mélanges de cires
PC32: Préparations et composés à base de polymères
PC35: Produits de lavage et de nettoyage
PC38: Produits pour soudage et brasage tendre, produits de type flux
PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels

Catégories de processus

: **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots
PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/décharge) dans des installations dédiées
PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et décharge) dans des installations non spécialisées.
PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC2:** Formulation dans un mélange

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-2-Formulation-or-repacking_distribution.pdf

Utilisation: Utilisation en tant qu'intermédiaire, Utilisation sur sites industriels

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale	: SU8, SU9: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines
Catégorie de produit chimique	: PC0: Divers PC21: Substances chimiques de laboratoire PC29: Produits pharmaceutiques PC30: Produits photochimiques PC35: Produits de lavage et de nettoyage PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de processus	: PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC6: Opérations de calandrage PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC6a: Utilisation d'un intermédiaire

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-3-Use-at-industrial-sites_Use-of-substance-as-intermediate-Z.pdf

Utilisation: Utilisation en tant qu'intermédiaire, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale	: SU8, SU9: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines
Catégorie de produit chimique	: PC0: Divers PC21: Substances chimiques de laboratoire PC29: Produits pharmaceutiques PC30: Produits photochimiques PC35: Produits de lavage et de nettoyage PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de processus	: PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots

PROC6: Opérations de calandrage

PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC6a:** Utilisation d'un intermédiaire

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-4-Use-at-industrial-sites_Use-of-substance-as-intermediate-A.pdf

Utilisation: Utilisation en tant qu'intermédiaire, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles

Secteurs d'utilisation finale : **SU8, SU9:** Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines

Catégorie de produit chimique : **PC0:** Divers

PC21: Substances chimiques de laboratoire

PC29: Produits pharmaceutiques

PC30: Produits photochimiques

PC35: Produits de lavage et de nettoyage

PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels

Catégories de processus : **PROC2:** Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots

PROC6: Opérations de calandrage

PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

spécialisées.

PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC6a:** Utilisation d'un intermédiaire

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-5-Use-at-industrial-sites_Use-of-substance-as-intermediate-B.pdf

Utilisation: Utilisation en tant qu'intermédiaire, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux

: **SU3:** Utilisations industrielles

Secteurs d'utilisation finale

: **SU8, SU9:** Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines

Catégorie de produit chimique

: **PC0:** Divers

PC21: Substances chimiques de laboratoire

PC29: Produits pharmaceutiques

PC30: Produits photochimiques

PC35: Produits de lavage et de nettoyage

PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels

Catégories de processus

: **PROC2:** Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots

PROC6: Opérations de calandrage

PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC6a:** Utilisation d'un intermédiaire

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-6-Use-at-industrial-sites_Use-of-substance-as-intermediate-C.pdf

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Utilisation: Solvants, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux Secteurs d'utilisation finale	: SU3: Utilisations industrielles SU6b, SU8, SU9: Fabrication de bois et produits à base de bois, Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines
Catégorie de produit chimique	: PC0: Divers PC8: Produits biocides PC21: Substances chimiques de laboratoire PC26: Produits de traitement du papier et du carton PC27: Produits phytopharmaceutiques PC29: Produits pharmaceutiques PC30: Produits photochimiques PC35: Produits de lavage et de nettoyage PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de processus	: PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/décharge) dans des installations dédiées PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et décharge) dans des installations non spécialisées. PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC4: Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-7-Use-at-industrial-sites_Use-as-solvent-during-synthesis-of-chemicals-processing-not-covered-otherwise.pdf

Utilisation: Utilisation dans des laboratoires, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
-----------------------------------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Secteurs d'utilisation finale	: SU8, SU9, SU24: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines, Recherche scientifique et développement
Catégorie de produit chimique	: PC0: Divers PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC3: Produits d'assainissement de l'air PC4: Produits antigel et de dégivrage PC8: Produits biocides PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c: Peintures au doigt PC12: Engrais PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC21: Substances chimiques de laboratoire PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC27: Produits phytopharmaceutiques PC29: Produits pharmaceutiques PC30: Produits photochimiques PC31: Produits lustrant et mélanges de cires PC32: Préparations et composés à base de polymères PC35: Produits de lavage et de nettoyage PC38: Produits pour soudage et brasage tendre, produits de type flux PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels PC40: Agents d'extraction
Catégories de processus	: PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19: Activités manuelles impliquant un contact avec les mains PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC4: Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-8-Use-at-industrial-sites_Use-in-laboratories.pdf

Utilisation: Utilisation dans les revêtements, Utilisation sur sites industriels

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale	: SU0, SU15, SU16, SU17, SU18: Divers, Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements, Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques, Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport, Fabrication de meubles
Catégorie de produit chimique	: PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c: Peintures au doigt
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC14: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19: Activités manuelles impliquant un contact avec les mains PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC4: Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-9-Use-at-industrial-sites_Use-in-coatings_adhesives.pdf

Utilisation: Utilisation dans les liants et agents de libération, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC6: Opérations de calandrage PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC5: Utilisation sur site industriel menant à inclusion dans ou à la surface d'un article

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-10-Use-at-industrial-sites_-Use-as-binder-or-release-agent.pdf

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Utilisation: Utilisation dans la production et la transformation du caoutchouc, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale	: SU11: Fabrication de produits en caoutchouc
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC6: Opérations de calandrage PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC14: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC6d: Utilisation de régulateurs de procédé réactifs dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-11-Use-at-industrial-sites_Rubber-production-and-processing.pdf

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Utilisation: Utilisation dans la production des polymères, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale	: SU12: Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
Catégorie de produit chimique	: PC32: Préparations et composés à base de polymères
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC6: Opérations de calandrage PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC14: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC6d: Utilisation de régulateurs de procédé réactifs dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-12-Use-at-industrial-sites_Polymer-manufacturing.pdf

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Utilisation: Utilisation dans la transformation des polymères, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale	: SU12: Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
Catégorie de produit chimique	: PC32: Préparations et composés à base de polymères
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC6: Opérations de calandrage PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC14: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC6d: Utilisation de régulateurs de procédé réactifs dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-13-Use-at-industrial-sites_Polymer-processing.pdf

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Utilisation: Utilisation dans les agents de nettoyage, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale	: SU6b, SU8, SU9: Fabrication de bois et produits à base de bois, Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines
Catégorie de produit chimique	: PC8: Produits biocides PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC21: Substances chimiques de laboratoire PC26: Produits de traitement du papier et du carton PC30: Produits photochimiques PC35: Produits de lavage et de nettoyage
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et décharge) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/décharge) dans des installations dédiées PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19: Activités manuelles impliquant un contact avec les mains PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC4: Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-14-Use-at-industrial-sites_Use-in-or-as-cleaning-agent.pdf

Utilisation: Opérations de forage et de production en champ pétrolier (notamment boues de forage et récurage du puits) y compris transfert de matériaux, formulation sur site, opérations sur la tête de puits, activités dans l'enceinte du tamis vibrant et opérations de maintenance associées., Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale	: SU2a, SU2b: Exploitation minière (hors industries offshore), Industries offshore
Catégorie de produit chimique	: PC8: Produits biocides PC35: Produits de lavage et de nettoyage PC41: Produit d'exploration ou de production pétrolière ou gazière
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et décharge) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/décharge) dans des installations dédiées PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC4: Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-15-Use-at-industrial-sites_Use-in-oil-field-drilling-and-production-operations.pdf

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

II

Utilisation: Utilisation dans les agents gonflants, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux Secteurs d'utilisation finale	: SU3: Utilisations industrielles SU0, SU5, SU16, SU17, SU18, SU19: Divers, Fabrication de textiles, cuir, fourrure, Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques, Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport, Fabrication de meubles, Bâtiment et travaux de construction
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) PROC12: Utilisation d'agents de soufflage dans la fabrication de mousse PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC4: Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-16-Use-at-industrial-sites_-Blowing-agents.pdf

Utilisation: Production d'objets à base de mousse, Durée de vie utile - consommateurs

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU21: Utilisations par les consommateurs
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC10a, ERC11a: Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en extérieur), Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-17-Service-life-consumers_Articles-containing-foam.pdf

Utilisation: Utilisation dans les produits chimiques en exploitation minière, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale	: SU2a: Exploitation minière (hors industries offshore)
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC4: Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-18-Use-at-industrial-sites_Mining-chemicals.pdf

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

II

Utilisation: Utilisation dans des laboratoires, Large utilisation disperse par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux Secteurs d'utilisation finale	: SU22: Utilisations professionnelles SU8, SU9, SU24: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines, Recherche scientifique et développement
Catégorie de produit chimique	: PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC3: Produits d'assainissement de l'air PC4: Produits antigel et de dégivrage PC8: Produits biocides PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c: Peintures au doigt PC12: Engrais PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC21: Substances chimiques de laboratoire PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC27: Produits phytopharmaceutiques PC29: Produits pharmaceutiques PC30: Produits photochimiques PC31: Produits lustrant et mélanges de cires PC32: Préparations et composés à base de polymères PC35: Produits de lavage et de nettoyage PC38: Produits pour soudage et brasage tendre, produits de type flux PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels PC40: Agents d'extraction
Catégories de processus	: PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19: Activités manuelles impliquant un contact avec les mains PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC8a: Large utilisation disperse d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-19-Widespread-use-by-professional-workers_Use-in-laboratories.pdf

Utilisation: Utilisation dans les revêtements, Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU22: Utilisations professionnelles
Secteurs d'utilisation finale	: SU0, SU15, SU16, SU17, SU18, SU6a: Divers, Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements, Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques, Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport, Fabrication de meubles, Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
Catégorie de produit chimique	: PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c: Peintures au doigt
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et décharge) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/décharge) dans des installations dédiées PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation non industrielle PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19: Activités manuelles impliquant un contact avec les

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

mains

PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC8d, ERC8a, ERC8f, ERC8c:** Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-20-Widespread-use-by-professional-workers-_Use-in-coatings_adhesives.pdf

Utilisation: Utilisation dans les liants et agents de libération, Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux

: **SU22:** Utilisations professionnelles

Catégories de processus

: **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition

PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots

PROC6: Opérations de calandrage

PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

PROC11: Pulvérisation non industrielle

PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC8d, ERC8a, ERC8e, ERC8b, ERC8f, ERC8c:** Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-21-Widespread-use-by-professional-workers_Use-as-binder-and-release-agent.pdf

Utilisation: Utilisation dans la production des polymères, Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux
Secteurs d'utilisation finale

: **SU22:** Utilisations professionnelles
: **SU12:** Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion

Catégorie de produit chimique

: **PC32:** Préparations et composés à base de polymères

Catégories de processus

: **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)

PROC14: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes,

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

granulation

PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC8d, ERC8a, ERC8f:** Large utilisation disperse d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur), Large utilisation disperse d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation disperse menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-22-Widespread-use-by-professional-workers_Polymer-manufacturing.pdf

Utilisation: Utilisation dans la transformation des polymères, Large utilisation disperse par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux
Secteurs d'utilisation finale

: **SU22:** Utilisations professionnelles
: **SU12:** Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion

Catégorie de produit chimique

: **PC32:** Préparations et composés à base de polymères

Catégories de processus

: **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)

PROC14: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation

PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC8d, ERC8a, ERC8f:** Large utilisation disperse d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur), Large utilisation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-23-Widespread-use-by-professional-workers_Polymer-processing.pdf

Utilisation: Utilisation dans les agents de nettoyage, Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

- | | |
|-----------------------------------|---|
| Groupes d'utilisateurs principaux | : SU22: Utilisations professionnelles |
| Secteurs d'utilisation finale | : SU6b, SU8, SU9: Fabrication de bois et produits à base de bois, Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines |
| Catégorie de produit chimique | : PC21: Substances chimiques de laboratoire
PC26: Produits de traitement du papier et du carton
PC30: Produits photochimiques
PC35: Produits de lavage et de nettoyage
PC8: Produits biocides
PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants |
| Catégories de processus | : PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition
PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots
PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées
PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau
PROC11: Pulvérisation non industrielle
PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage
PROC19: Activités manuelles impliquant un contact avec les mains
PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC8a:** Large utilisation disperive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-24-Widespread-use-by-professional-workers_Use-in-or-as-cleaning-agents.pdf

Utilisation: Opérations de forage et de production en champ pétrolier (notamment boues de forage et récurage du puits) y compris transfert de matériaux, formulation sur site, opérations sur la tête de puits, activités dans l'enceinte du tamis vibrant et opérations de maintenance associées., Large utilisation disperive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux

: **SU22:** Utilisations professionnelles

Secteurs d'utilisation finale

: **SU2a, SU2b:** Exploitation minière (hors industries offshore), Industries offshore

Catégorie de produit chimique

: **PC35:** Produits de lavage et de nettoyage

PC41: Produit d'exploration ou de production pétrolière ou gazière

PC8: Produits biocides

Catégories de processus

: **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition

PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC8b: Transfert de substance ou de mélange

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

(chargement/déchargement) dans des installations dédiées
PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC8d:** Large utilisation disperse d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-25-Widespread-use-by-professional-workers-Use-in-oil-field-drilling-and-production-operations.pdf>

Utilisation: Utilisation dans les produits agrochimiques, Large utilisation disperse par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux

: **SU22:** Utilisations professionnelles

Secteurs d'utilisation finale

: **SU1:** Agriculture, sylviculture, pêche

Catégorie de produit chimique

: **PC12:** Engrais

PC27: Produits phytopharmaceutiques

PC8: Produits biocides

Catégories de processus

: **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition

PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

PROC11: Pulvérisation non industrielle

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

PROC19: Activités manuelles impliquant un contact avec les mains

PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC8d, ERC8a:** Large utilisation disperse d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur), Large utilisation disperse d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

II

dans ou à la surface d'un article, en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-26-Widespread-use-by-professional-workers_Agrochemical-uses.pdf

Utilisation: Utilisation dans les fluides de dégivrage et les fluides antigel, Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU22: Utilisations professionnelles
Catégorie de produit chimique	: PC4: Produits antigel et de dégivrage
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC11: Pulvérisation non industrielle PROC19: Activités manuelles impliquant un contact avec les mains PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC8d: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-27-Widespread-use-by-professional-workers_De-icing-and-anti-icing-applications.pdf

Utilisation: Utilisation dans les explosifs, Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU22: Utilisations professionnelles
Catégorie de produit chimique	: PC11: Explosifs
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots

PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC8d:** Large utilisation disperive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-28-Widespread-use-by-professional-workers_Explosives-manufacture-and-use.pdf

Utilisation: Consommateur, Utilisation par les consommateurs

Groupes d'utilisateurs principaux
Catégorie de produit chimique

: **SU21:** Utilisations par les consommateurs
PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité
PC3: Produits d'assainissement de l'air
PC4: Produits antigel et de dégivrage
PC8: Produits biocides
PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants
PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler
PC9c: Peintures au doigt
PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques
PC16: Fluides de transfert de chaleur
PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
PC27: Produits phytopharmaceutiques
PC29: Produits pharmaceutiques
PC31: Produits lustrant et mélanges de cires
PC35: Produits de lavage et de nettoyage
PC38: Produits pour soudage et brasage tendre, produits de type flux
PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels

Catégories de rejet dans

: **ERC8d, ERC8a:** Large utilisation disperive d'un auxiliaire de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 16.0

Date de révision: 07.11.2022

Date précédente: 17.01.2022

l'environnement	transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur), Large utilisation disperse d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)
-----------------	--

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-29-Consumer-use_Consumer-uses.pdf

Utilisation: Production d'objets à base de mousse, Durée de vie utile - consommateurs

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU21: Utilisations par les consommateurs
Catégorie de produit chimique	: AC0: Autres
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC10a, ERC11a: Large utilisation disperse d'articles à faibles rejets (en extérieur), Large utilisation disperse d'articles à faibles rejets (en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-30-Service-life-consumers_Articles-containing-foam.pdf